

Concours de traduction : Juvenes Translatores

Pour la 4^{ème} année consécutive, le LP Lehec a été sélectionné par la Commission Européenne de Bruxelles pour concourir à son épreuve de traduction. Elle a pour objectif de promouvoir l'apprentissage des langues et la traduction auprès de lycéens de tout horizon. La seule exigence a été leur année de naissance : 1996.

6 élèves de Lehec, tous issus de 1^{ère} ou Terminale BAC PRO (maintenance de matériels), ont choisi de traduire de l'Anglais vers leur langue maternelle. Ce jeudi 28 novembre, les 28 Etats membres ont participé, avec la liberté de s'exprimer dans 24 langues différentes. En France, 74 établissements se sont prêtés au jeu.

Chaque pays aura un lauréat qui recevra son prix en avril 2014 à Bruxelles.

En 2013, le thème retenu était l'année européenne du citoyen. Thème porteur de sens pour le lycée Lehec qui lui a consacré beaucoup d'actions. En effet, il a participé à une session nationale du Parlement Européen des Jeunes (PEJ) en décembre 2012 et l'a accueilli en avril 2013. L'année scolaire s'était achevée avec une visite au Parlement Européen sur invitation de M. Gauzès : eurodéputé. En 2014, le lycée va continuer à développer ses échanges à l'étranger, en outre avec sa Section Européenne ouverte depuis la rentrée dernière. Elle se rendra à Londres en juin prochain et alliera les visites d'entreprise à la découverte de sites culturels.

Initiatrice du projet : **Maryse PICORE-DANZE**, professeur d'anglais.

